

ychoux ^{#04}



Vie communale

Vie associative

2023



SOMMAIRE

Vie communale

Rétrospective 2023

- P.4-5 ● SITUATION FINANCIÈRE
Budget 2023
- P.6-9 ● CADRE DE VIE
Tempêtes / Nettoyons notre village/
Restaurer notre patrimoine/ Aménager
notre village
- P.15-19 ● PÔLE PETITE-ENFANCE
PÔLE ENFANCE
PÔLE JEUNESSE
- P.20-21 ● PÔLE CULTUREL
MUNICIPALITÉ / MÉDIATHÈQUE
- P.22 ● ÉCOLES

Projets en cours

- P.7 ● TRANSITION ÉNERGETIQUE
Production électrique des services
techniques / Rénovation énergétique
de la salle des fêtes/ projet « Halle
d'Ychoux »
- P.8 ● ENVIRONNEMENT
- P.9-10 ● AMÉNAGEMENT
Projet Cœur d'Ychoux/ Lotissement Lou
Campot/ Abords du Lac des Forges/
Mission de nettoyage
- P.11 ● URBANISME -ÉLECTIONS
- P.12 ● DIVERS
- P.13-14 ● ACTION SOCIALE

Vie associative

- P.23 ● Forum des Associations
Comité des Fêtes
- P.24 ● Amicale des Retraités Les Loustics
- P.25 ● Les Loustics / Ychoux Expression
Corporelle
- P.26 ● Dao Ying Long Tennis /
Cercle du Yoga du Born / Aïkido
- P.27 ● Tennis club Ychoux / Handball Club
Ychoux
- P.28 ● Ychoux Badminton Loisirs / Rugby
Ychoux
- P.29 ● Ychoux Football Club / Cyclo Club
- P.30 ● Les As / La Boule des Pins
- P.31 ● Sports Canins des Grands Lacs
- P.32 ● Association Communale de Chasse
agrée / ACPY (Association Commu-
nale de Pêche)
- P.33 ● Amicale des Sapeurs Pompiers /
THÉÂTRE À-QUATRE / Don de sang /
A.D.D.A.H 40
- P.34 ● Coordonnées des associations
- P.35 ● Numéros Utiles

Vous pouvez retrouver toutes ces informations actualisées sur le site de la commune :

www.mairie-ychoux.com





Chères Ychoussaises, chers Ychoussois,

Nous sommes arrivés à mi-mandat. Les 3 années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille.

Plusieurs crises se sont succédées tant sociales, sanitaires, économiques, énergétiques que climatiques. À ces crises, s'est rajouté un contexte géopolitique instable accentué depuis le 7 octobre dernier par cette atroce attaque terroriste en Israël.

Cette période a bousculé notre quotidien, nous obligeant chaque fois à nous adapter tout en restant prudents sur la gestion de notre commune.

Néanmoins, nous pouvons être optimistes car l'année 2024 verra le lancement de plusieurs projets phares de cette mandature avec notamment, dès le deuxième trimestre, le début de la construction de l'habitat regroupé avec ses 16 logements consacrés aux personnes âgées autonomes, la construction également de 14 logements sociaux au sein du lotissement Franck et Sarah Lahary, l'édification de la halle photovoltaïque abritant le boulodrome et enfin la rénovation énergétique de la salle des fêtes. De plus et pour n'oublier aucune génération, deux projets soutenus par le Conseil Municipal des Enfants verront le jour cette même année avec la création d'un pump-track ainsi que l'aménagement de certaines places du village.

Comme vous pouvez le constater, notre commune poursuit son évolution durablement et de manière réaliste. Pour orienter cette politique, le plan de référence lancé en 2023 se poursuivra et viendra nous donner ses conclusions destinées à nous assister pour penser notre village de demain.

L'équipe municipale et moi-même sommes à vos côtés. Vous pouvez aussi compter sur les associations Ychoussaises et leurs bénévoles qui sont le poumon de notre village, notre Conseil Municipal des Enfants et bien entendu sur l'ensemble du personnel communal. Je les en remercie.

Avec cette nouvelle année qui débute, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et vos proches tous mes meilleurs vœux, de bonheur, de santé et de réussite.

Bien à vous.

VINCENT CASTAGNÈDE
Maire d'Ychoux

Bulletin Municipal Mairie d'Ychoux

Rue Félix Arnaudin 40160 YCHOUX ♦ T. : +33 (0)5 58 82 36 01 ♦ Email : mairie@ychoux.fr
Directeur de la publication : **Vincent Castagnède** Coordination et rédaction : **Mairie d'Ychoux**
Graphisme : **Popcommunication** © Photos : **Axel Frank**
- DR Impression : **Sud-Ouest Services**
Distribution par les employés municipaux

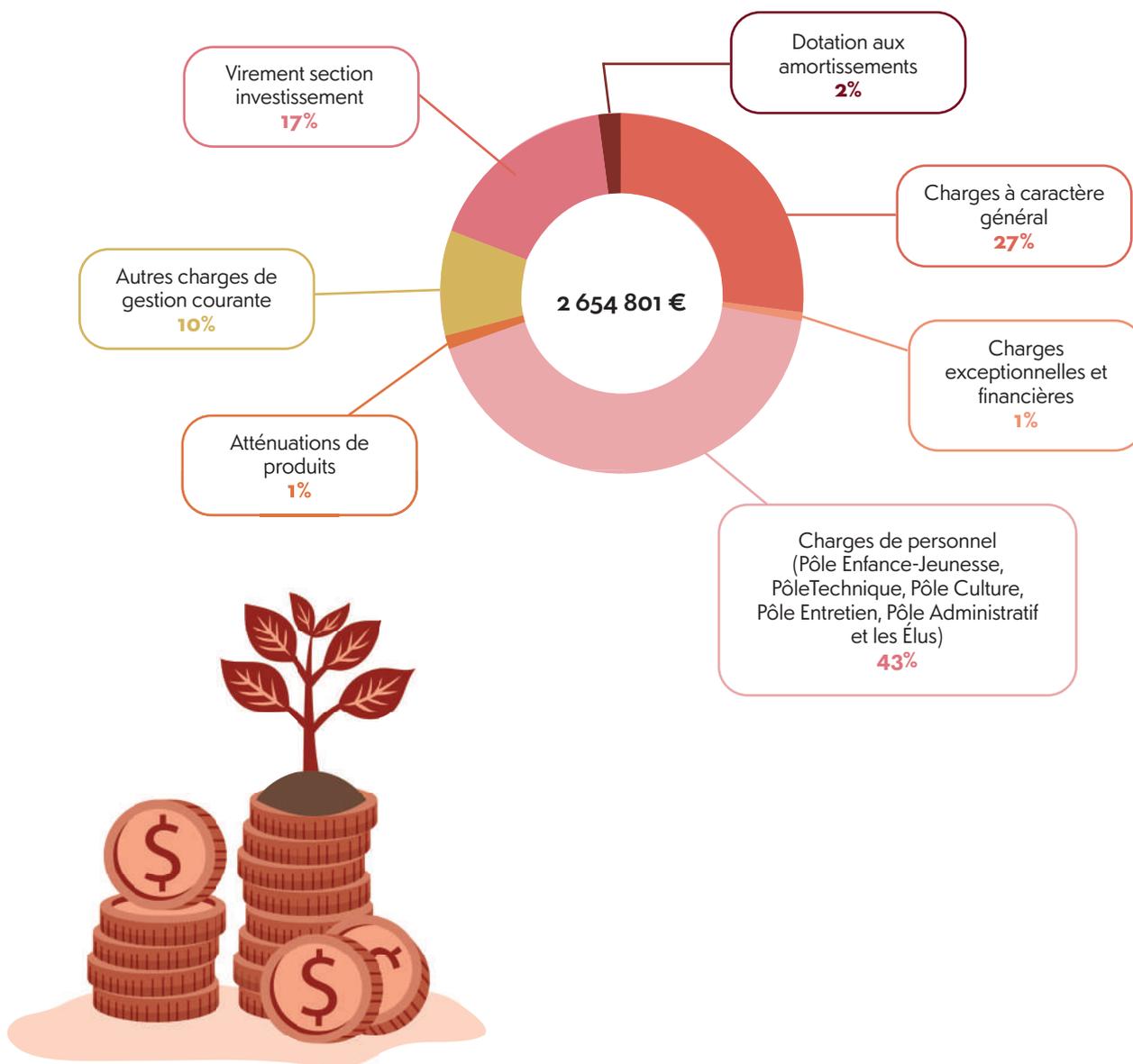
SITUATION FINANCIÈRE

BUDGET 2023

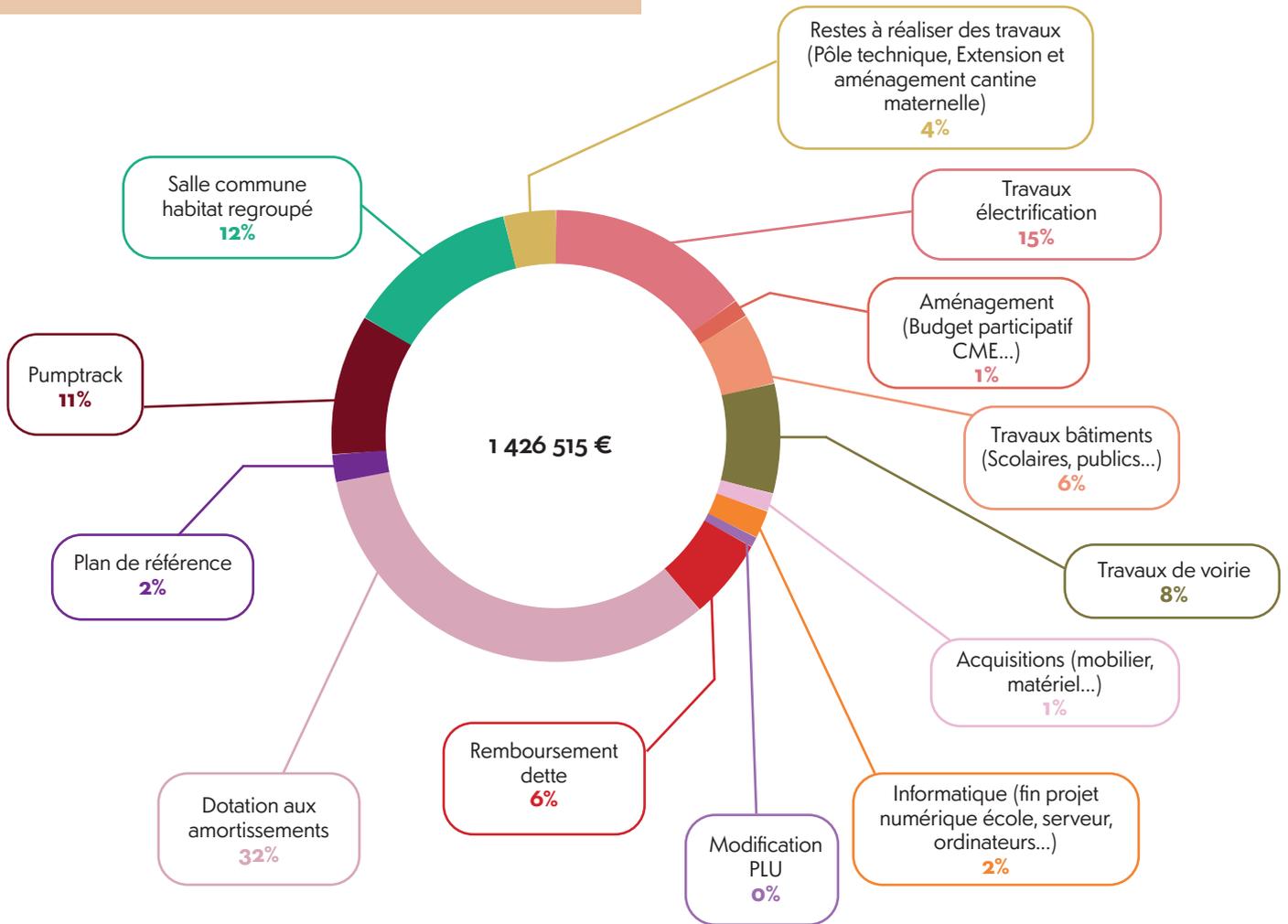
Le budget 2023 s'est construit dans un environnement encore perturbé et dans un contexte inflationniste.

Toutefois, ce budget s'inscrit dans le respect et la continuité des orientations politiques visant à maintenir une qualité optimale de service en faveur des Ychoussois, à améliorer le cadre de vie par des investissements, à rénover les bâtiments publics, tout en prenant en compte la dimension écologique.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



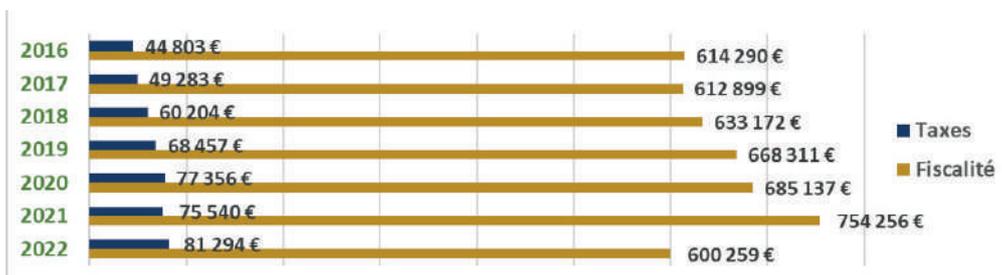
ÉVOLUTION DES DOTATIONS

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

DOTATION SOLIDARITÉ DE PÉRÉQUATION



RECETTES FISCALES





Tempêtes Ciaran et Domingos

Les deux épisodes tempétueux Ciaran et Domingos, n'ont pas épargné la commune d'Ychoux.

Moins touchée que ses communes voisines, YCHOUX déplore toutefois la destruction d'une maison d'habitation suite à la chute d'un chêne issu de cette propriété et de nombreux arbres étêtés, cassés ou déracinés sur plusieurs places publiques. Bien heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

Les agents des services municipaux, avec l'appui d'un professionnel local spécialisé dans l'élagage et le débardage, ont œuvré dans les meilleurs délais pour sécuriser les arbres devenus dangereux ou pour les abattre.

À noter qu'une réflexion est en cours au sein de l'équipe municipale afin de remplacer les arbres perdus, par de nouvelles essences.

Nettoyer notre village

Des papiers, des mégots, des bidons, des déchets de travaux... C'est ce que nous retrouvons principalement dans les rues et la forêt d'Ychoux. Un constat réjouissant toutefois : **beaucoup moins de volume cette année. Bravo !** Merci aux participants.



Rappel

- Ne rien jeter dans la nature.
- Nettoyer devant chez soi quand on le peut (tondre, tailler, ramasser les déchets...).
- Trier nos déchets y compris les mégots qui peuvent être déposés dans les collecteurs à mégots situés à la gare, à la mairie et aux écoles maternelle et élémentaire (ils seront recyclés).



Restaurer notre patrimoine

Convention-cadre de partenariat !



Le schéma départemental Nature 40 a pour 1^{er} axe le renforcement d'un réseau de sites naturels protégés dotés d'un plan de gestion écologique.

Les milieux naturels favorables aux espèces qui présentent les plus forts enjeux de biodiversité, ont été maintenus ou restaurés.

Grâce à une gestion adaptée et à une animation spécifique basée sur le partenariat entre la commune d'Ychoux et le Département des Landes, les lagunes de Coton, du Taron et de Toret, ont été préservées. C'est dans le respect de certaines limites imposées par la préservation de ces sites que le public continuera de venir les découvrir et que des animations destinées aux scolaires comme celles organisées en 2023, pourront être perpétuées.

Aménager notre village

Réfection du parking de la cantine de l'école élémentaire

Le parking de 700 m² a été traité avec de la dalle alvéolaire PEHD engravée surmontée d'une structure drainante en GNT 20/40.

Solution permettant d'éviter la création d'un réseau pluvial car elle propose une solution de stockage avant infiltration naturelle.

L'ensemble des abords a été traité avec de la GNT 0/6 provenant du recyclage de ballaste reconcassée.

Le projet a aussi permis la mise en accessibilité de la cantine avec la création d'une rampe aux normes pour les personnes à mobilité réduite, suffisante aussi pour les livraisons.

L'aspect mobilité douce a été traité avec le renforcement de la continuité cyclable et la pose d'arceaux vélos pour l'école et le city stade (environ 30 unités.)



Programme réfection voirie

Dans le cadre du programme routier 2023 :

- La route de Perric a été élargie et les lignes TELECOM ont été enfouies,
- L'enrobé de l'impasse du Lavoir a été refait,
- Le chemin de Janoy a été renivelé et des dos d'ânes ont été installés afin de limiter la vitesse de circulation



Aménagement des allées du cimetière



Afin de faciliter l'accès au cimetière des Personnes à Mobilité Réduites (PMR), la municipalité a procédé à des travaux d'aménagement en créant des allées et contre-allées empierrées, carrossables en fauteuil roulant.

Coût des travaux 14500 Euros TTC

Travaux réalisés en régie par les services techniques

Dans un but économique, les agents des services techniques ont élargi leur champ d'action en mettant au profit de la commune leurs compétences et en réalisant des travaux de diverses natures (maçonnerie, pose de clôture, peinture...).



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Production électrique des services techniques

Grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du pôle technique, ce bâtiment a fonctionné en autoconsommation toute l'année 2023 et a généré un excédent de production, revendu à EDF-OA (Obligations d'Achats) pour un montant de 1231 Euros. L'impact environnemental lié à cet équipement équivaut à une réduction des émissions de CO₂ de 1441.30 Kg et à 5 arbres plantés sur la planète terre (valeurs SOLAREEDGE).



Rénovation énergétique de la salle des fêtes (mars à août 2024)

La municipalité, accompagnée sur ce dossier par le groupe NEPSEN, va engager des travaux de rénovation de la salle des fêtes de mars à août 2024, rendant cette salle indisponible sur cette période.



Isolation des murs par l'intérieur, changement des menuiseries extérieures, remplacement de la chaudière fioul énergivore par une unité de traitement d'air type rooftop qui permettra de chauffer et climatiser la salle, investissement dans de l'éclairage led, installation de 36 panneaux photovoltaïques sur la toiture qui permettront à ce bâtiment d'être en autoconsommation, peintures intérieures...

Montant des travaux : Estimation à 400 000 Euros TTC

Projet « Halle D'YCHOUX »

Fourniture et pose clé en main d'un projet photovoltaïque
La commune a signé en juin 2023 une convention avec la société créée par le Conseil Départemental des Landes « Énerlandes », qui s'est engagée à financer et construire une halle photovoltaïque d'une superficie de 1680 m², pour une puissance de 306KWc. La vente d'électricité produite sera au profit d'Énerlandes.

Le projet « Halle d'Ychoux » va permettre d'abriter sous des ombrières photovoltaïques un boulodrome, mais aussi un club house ainsi que d'autres locaux ou équipements.

Cette halle, située rue du Vieux Bourg à proximité du terrain de football, complétera les infrastructures déjà existantes sur la Plaine des Sports, et servira également à des manifestations sportives comme aux fêtes locales.

Le projet verra le jour au deuxième semestre 2024.





Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur propagation.

Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase, ni à un défrichage. Dans certains territoires, le débroussaillage est une obligation.

Celle-ci s'applique dans une zone de 50 mètres (cette distance peut être portée à 100 mètres par le Maire ou le Préfet) autour de vos bâtiments ou de tout autre équipement.

Qui est concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage s'applique dans les départements et communes particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation.

Rendez-vous sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation> où vous trouverez toutes les informations utiles.

OLD
L'Obligation Légale de Débroussaillage:

la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt

Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes sont concernés. La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de votre voisin. Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation. Les agents assermentés, notamment ceux de l'Office National des Forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords de votre habitation permet de :

- Vous mettre en sécurité, vous et vos biens, face aux risques de feux de forêt et de végétation ;
- Sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- Participer activement à votre échelle, à la lutte contre les feux de forêt ;
- Protéger votre cadre de vie.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.

Gestion et évacuation des déchets verts

Vous pourriez être tenté de brûler vos résidus de tonte, de taille de haies et d'élagage pour vous en débarrasser. Toutefois, la loi française interdit le brûlage des déchets verts sur la majorité du territoire, et ce pour limiter les risques d'incendie.

Il est également proscribed de jeter les déchets végétaux dans les poubelles communales.

La déchetterie du SIVOM (ZA Achnar) prend alors en charge le traitement de ces déchets végétaux, qu'elle broie et transforme en compost.

Dans ce cas de figure, l'évacuation des déchets verts est gratuite mais le transport des déchets jusqu'à la déchetterie reste à la charge du particulier.

PROJET CŒUR D'YCHOUX : « notre village grandit, il faut le repenser »

L'équipe municipale avait fait du réaménagement du foncier situé devant la gare SNCF une de ses priorités durant son mandat. Depuis le début de l'année 2023, nous travaillons avec l'université Bordeaux-Montaigne, le cabinet CITADIA et la Communauté de Communes des Grands Lacs (CCGL) afin de réfléchir à adapter au mieux ce foncier à l'avenir de notre village.

1 *Revitalisation du centre-bourg : expérimentation territoriale*

Dans le cadre d'une volonté politique et d'une réflexion avec la CCGL, à propos de la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, l'équipe « Perspectives Landaises », composée d'étudiants du Master 2 en Urbanisme Programmation Stratégie Maîtrise d'Ouvrage, a été missionnée, afin de proposer un **diagnostic territorial à l'échelle de l'intercommunalité, et un plan-guide pour la commune d'Ychoux.**



Séance de travail avec les étudiants

Les étudiants ont ainsi expérimenté et imaginé une nouvelle histoire pour Ychoux : un village où il fait bon vivre, un village convivial, innovant, créateur de liens et où la nature domine. Ils ont suivi la logique d'Ychoux, s'étendant de l'étang des Forges jusqu'à la zone d'activités, et passant par le centre ancien et les diverses polarités.

Leurs actions prospectives principales :

- 1) Renforcer et réaffirmer la présence de la ripisylve
- 2) Valoriser le paysage et la biodiversité
- 3) Développer les micro-déplacements du quotidien
- 4) Intensifier la question d'un habitat adapté par une densification douce
- 5) Réaffirmer le polycentrisme du bourg.

L'équipe a enfin proposé un **focus sur le quartier** de la gare : porte d'entrée du territoire d'Ychoux et de la CCGL, pôle aux enjeux multiples, lieu de mobilité et d'échanges, lieu de vie.

2 *Élaboration d'un plan de référence*

Cette étude s'inscrit dans un contexte national de valorisation des centres-bourgs, portée par l'équipe municipale, qui s'est d'ores et déjà fixée des **objectifs à atteindre** :

- 1) Créer un centre-bourg unifié de la zone d'activités Achernar, à l'étang des Forges en passant par le quartier de la gare
- 2) Soutenir le commerce, support de la vie locale, en lui offrant un environnement de qualité
- 3) Favoriser les trajectoires résidentielles en favorisant la diversité des logements
- 4) Végétaliser le village et révéler les espaces naturels existants

Le plan de référence va donc permettre, avec l'expertise du cabinet CITADIA et l'implication de Daniel LESBATS manager de territoire de la CCGL, d'imaginer l'évolution de la commune en synergie avec l'intercommunalité, permettant d'intégrer les problématiques foncières, de maîtriser l'urbanisme, de favoriser le développement économique, d'apaiser la circulation en préservant la nature et en respectant l'âme du village.

À VENIR !

1er trimestre 2024 : des ateliers thématiques avec les habitants afin d'enrichir les propositions du futur plan de référence

2ème trimestre 2024 : une réunion publique présentant les grandes lignes du projet retenu ainsi qu'un échéancier de réalisation du plan d'actions.

Trois temps de concertation se sont déroulés durant le dernier trimestre 2023 :

- une enquête consommateurs en ligne « Vos achats sur Ychoux, votre avis compte »
- des entretiens avec des commerçants
- une balade urbaine pour recueillir une expertise d'usage et la parole des habitants.

3 *Aménagement de la gare d'Ychoux-Grands lacs en pôle intermodal*

La commune et la CCGL, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, souhaitent faire de la gare d'Ychoux un **véritable pôle de mobilités**, permettant d'accéder à différentes solutions de déplacement et de services depuis le territoire des Grands Lacs. 606 usagers ont répondu en septembre/octobre 2023 à l'enquête en ligne « Gare d'Ychoux, porte d'entrée des Grands Lacs » !

Des objectifs fixés :

- 1) Adapter le nombre de places de parking : acquisition de foncier appartenant à la SNCF
- 2) Mettre en œuvre les services nécessaires au développement des mobilités décarbonées : abri vélo électrique, borne voiture électrique, réparation vélos, etc.
- 3) Créer des conditions d'accueil de services adaptés et attractifs pour les usagers de la gare, mais aussi pour les habitants d'Ychoux : café, snacking, journaux, presse, lieu connecté pour travailler, mobilier de repos, etc.
- 4) Améliorer la desserte des bus du territoire des Grands Lacs depuis la gare.



LE PROJET DE TRANSFERT DE LA POSTE VERS LA GARE SNCF S'EST CONCRÉTISÉ !



Depuis le 10 juillet dernier, la gare d'Ychoux fait office d'agence postale. En effet, elle a la particularité de proposer une gamme importante de services postaux, comme une agence traditionnelle : nous pouvons y déposer le courrier, venir retirer un recommandé ou un colis, acheter un timbre ou réaliser des opérations financières à hauteur de 500 €.

Un processus d'une durée de 5 années entrecoupé de nombreux obstacles administratifs et une parfaite collaboration entre la commune, SNCF Voyageurs et La Poste ont permis la concrétisation de ce projet innovant et unique en France.

LOTISSEMENT LOU CAMPOT

Le 11 juillet 2023 le conseil municipal a délibéré afin de fixer le prix de vente des lots.

Celui-ci a été arrêté à 140 € HT/m².

Les travaux de viabilisation du lotissement Lou Campot étant désormais terminés, la commercialisation des 20 lots a pu débuter durant l'été.



Si vous êtes primo-accédants et que vous souhaitez établir votre résidence principale dans notre commune, rendez-vous sur notre site pour télécharger le dossier de candidature afin de le déposer ensuite au secrétariat de la mairie.

ABORDS DU LAC DES FORGES



Descriptif et état d'avancement du projet

Pour rappel, l'étude préalable aux aménagements des abords du lac des Forges avait permis de valider notamment les points suivants :

- Renforcer l'espace central : habillage du bâtiment en bardage bois, mise en place d'une aire de jeux naturelle, de sanitaires autonomes, etc.
- Installer des mobiliers : bancs, banquettes, chaises, tables de pique-nique, appuis-vélos en bois, etc.
- Créer un cheminement sur la rive nord du lac, qui permette une boucle de promenade, en platelages et avec des passerelles en bois selon les zones humides
- Renforcer les espaces paysagers : jardins à l'entrée du village, arboretum, patrimoine arboré autour du ruisseau des Forges, éco-pâturage, etc.
- Développer la pédagogie et la sensibilisation ludique sur le site
- Élargir l'échelle de perception du site au sud (anciennes forges).

L'année 2023 a été consacrée à :

- la répartition des travaux et des dépenses par maîtres d'ouvrage : Syndicat mixte Géolandes, Communauté de communes des Grands Lacs, Commune
- la réalisation d'un plan topographique du site
- l'étude sanitaire de 8 arbres par l'Office National des Forêts (ONF) pour une aide à la décision sur la conservation ou non de ces arbres
- l'étude de plusieurs boucles de promenades autour du lac en tenant compte des contraintes écologiques et du franchissement de la barade, avec la collaboration de Géolandes ainsi que du service « Randonnée » du Conseil Départemental des Landes.

L'objectif est maintenant d'enclencher les phases suivantes, dont le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre, des appels à projets, des marchés publics, en vue d'un démarrage des premiers aménagements en 2025.

MISSION DE NETTOYAGE DES JARDINS communaux

Les conseillers municipaux, se sont retroussés les manches, en consacrant deux journées à nettoyer les jardins situés à l'entrée du village, côté église en contrebas de la piste cyclable.

Des jardins envahis par les arbres, buissons et encombrants ! Tôt le matin, tronçonneuses, débroussailleuses étaient opérationnelles.

UN GRAND MERCI POUR LA MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL
GRATUITEMENT PAR DEUX ENTREPRISES YCHOUSOISES.



Pour accéder ensuite aux endroits les plus hostiles à l'accès plus difficile, des professionnels sont intervenus en complément avec deux broyeur sur chenille radiocommandés.



L'ambition de l'équipe municipale
est de valoriser cet espace public

Urbanisme et conformités



Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable). Au début des travaux vous devrez déposer en mairie la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et lorsque celui-ci sera terminé, la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

La mairie possède un délai de 3 mois pour se rendre sur site et constater que les travaux ont été réalisés conformément à l'autorisation délivrée.

Si tel est le cas, un certificat de non contestation de conformité de travaux vous sera délivré.

Si la construction s'avère différente, une contestation de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux vous sera alors notifiée.

Il vous appartiendra de régulariser votre situation :

- en vous mettant en adéquation avec l'autorisation accordée,
- en déposant une nouvelle demande d'autorisation d'urbanisme afin de régulariser les divergences signalées.

En 2023, 48 vérifications ont été réalisées par la commission et 5 d'entre elles se sont révélées non-conformes.

Le PLU est opposable depuis fin d'année 2022.

ÉLECTIONS

Des travaux de rénovation débiteront à la salle des fêtes au mois de mars 2024.

Les bureaux de vote seront donc déplacés temporairement à la salle polyvalente pour les élections européennes de juin 2024.



DIVERS

Permanence des élus :

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Les permanences « Les Élus à votre écoute » prévues le 2^{ème} samedi de chaque mois nous permettront de vous rencontrer pour vous présenter de nouveaux projets et aussi de répondre à vos interrogations.

N'hésitez-plus, venez à notre rencontre !

À venir

Vous étiez nombreux à l'attendre :
**LE PANNEAU LUMINEUX
DERNIÈRE TENDANCE
EST EN PLACE.**

EN 2024, vous découvrirez
le **NOUVEAU SITE INTERNET**
de la Mairie d'Ychoux.

LA SAUR

La SAUR, gestionnaire de l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire des Grands Lacs, *organise des permanences en mairie les mercredis (semaine paire) de 9h à 12h.*



Le marché

Venez découvrir les produits du marché, *le mercredi matin de 8h à 13h. Place Maurice Boyau (parking des stades) ainsi que le samedi matin.*



NOUVEAUX ARRIVANTS

LES PERSONNES NOUVELLEMENT ARRIVÉES À YCHOUX sont invitées à venir se présenter en mairie.

Lors du forum des associations qui a lieu au mois de septembre, un kit de bienvenue sera alors remis aux inscrits, dans lequel vous trouverez diverses informations et petites attentions.

La communication :

Ychoux
Au cœur des Lacs

Depuis le 3 juillet 2023,
Panneau Pocket a laissé la place à :



YCHOUX utilise désormais l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

Depuis le 3 juillet 2023, votre commune utilise l'application IntraMuros, application gratuite mise en place par le Département et le Syndicat Mixte Agence Landaise pour l'Informatique.

<https://www.youtube.com/watch?v=hb9X18T4Mjo>

Retraits d'espèces



♦ Carrefour Express propose un service gratuit à toute personne munie d'une carte bancaire quelle que soit la banque.

Vous pouvez retirer jusqu'à 60€.

♦ La Boulangerie Leroy et le restaurant Le Choureur proposent un relais pour les adhérents du Crédit Agricole.

« rester le plus longtemps possible dans son village... »

LE PROJET EST SUR LES RAILS !

Des réunions de travail se sont succédées durant l'année 2023 avec des membres du comité de pilotage (composé en partie d'Ychoussois) très impliqués apportant leur savoir-faire dans la conception des esquisses architecturales, dessinées par le cabinet d'architectes bordelais Rodde Aragües.



Les travaux de construction des 16 logements et de la salle commune financés par l'Office Public de l'Habitat et la Commune, ainsi que la modification du chauffage du local de l'amicale des retraités devraient débuter au printemps prochain.

Le legs de Pierre Carrère d'un montant de 94 000€ a été affecté sur l'opération de la salle commune.

Pour rappel, il s'agit d'une solution d'accueil innovante, correspondant aux besoins actuels des personnes séniors : à l'inverse des maisons de retraite, il est question d'une résidence qui ne sera pas médicalisée, où chaque résident aura son propre logement. L'objectif est de répondre au libre choix de la personne autonome, faiblement dépendante ou handicapée : choix de continuer à vivre dans son domicile, dans sa commune d'origine, choix de garder ses habitudes de loisirs et de fréquentations amicales, choix de son personnel soignant (médecins, infirmières, ...), offre de portage de repas, etc.

Repas annuel des séniors

Le traditionnel repas des séniors sera organisé à la salle des fêtes le samedi 20 janvier 2024 et sera animé par un orchestre.

Une invitation a été envoyée au mois de décembre à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans.

Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 05.58.82.36.01 afin de vous inscrire.



Aide alimentaire

Comme les années passées, des colis alimentaires sont distribués tous les 15 jours, salle des Solidarités 5 Rue Francis Planté, aux personnes en difficultés.



Cette aide est accordée sur orientation d'une assistante sociale et après examen de la situation des demandeurs.

Un nouveau partenariat a été mis en place depuis le mois juillet avec la Banque Alimentaire des Landes concernant la fourniture des denrées alimentaires.

Nous remercions les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour que ce service puisse perdurer ainsi que les bienfaiteurs (agriculteurs, commerçants, particuliers...) qui par leurs dons améliorent le contenu des colis distribués.

Aide aux personnes en difficulté

Le CCAS alloue aux personnes de plus de 65 ans et bénéficiant de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) une aide financière pour régler les factures de chauffage et d'ordures ménagères.

Un colis de Noël est également offert à ces personnes ainsi qu'aux anciens Ychousois qui résident en EHPAD.

D'autres secours peuvent être attribués sur demande faite à Monsieur le Maire selon les revenus et la situation sociale du demandeur. En cas de besoin, il est possible de prendre rendez-vous auprès de l'assistante sociale du conseil départemental. Elle reçoit les personnes demandeuses sur rendez-vous à Ychoux.

Portage de repas

Un service de portage de repas est mis en place du lundi au vendredi (sauf jour férié) pour les personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Tarif : 8 € par prestation commandée.

Si vous souhaitez en bénéficier, un formulaire est à compléter et à retourner en mairie accompagné d'un certificat médical.



Services mis en place par le Conseil Départemental



Téléalarme: Cette assistance qui fonctionne 24/24h et 7/7 jours permet en cas de chute, de malaise, d'urgence médicale grâce à une pression effectuée sur la touche « appel » du boîtier ou de son médaillon de prévenir les services de secours.

Tarif : 30 € par trimestre

Vivre à domicile

Des solutions concrètes

UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN
Votre accompagnant sera l'interlocuteur unique pour vous et vos proches.

Il sera présent pour :

- vous écouter
- prendre de vos nouvelles régulièrement
- répondre à vos demandes et vous accompagner avec pédagogie dans l'usage des services
- recueillir votre satisfaction
- transmettre vos besoins complémentaires auprès des acteurs locaux compétents

vivre À DOMICILE

DES SERVICES ADAPTÉS À MES BESOINS

XL AUTONOMIE
Société co-voletée par le Département des Landes et La Poste

LA POSTE

Tarifification

Service « Vivre à domicile » avec abonnement mensuel forfaitaire :

Prix fixe de 30 € TTC avec engagement de 12 mois,

éligible au crédit d'impôt relatif aux services à la personne soit **15 € TTC / mois** après déduction fiscale. Ce montant inclut déjà les aides sociales associées à la délivrance du service public délégué.

En savoir plus

Contactez-nous !
Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Votre contact
Thomas Guerlin

Email
xlautonomie@laposte.fr

Téléphone
N° de ligne fixe 05 58 41 90 84
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Adresse
XL Autonomie
1 avenue de la Gare
CS 30068
40102 DAX CEDEX

Site internet
www.xl-autonomie.fr



CONTACT PÔLE ENFANCE JEUNESSE
05.58.82.36.01
enfancejeunesse@ychoux.fr

Le Pôle Enfance met en œuvre des activités et des temps d'accueil dans le respect des objectifs fixés par le Projet Éducatif Territorial et le Plan Mercredi.

Création d'un RPE itinérant sur Ychoux

Qu'est-ce qu'un RPE ?

Les relais petite enfance (Rpe) sont des lieux de proximité dédiés à l'accueil du jeune enfant. Lieux d'information, de rencontre et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel.

Ils accompagnent les parents dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil :

- ◆ en les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire ;
- ◆ en facilitant la mise en relation avec les assistants maternels, et le cas échéant avec les gardes d'enfants à domicile ;
- ◆ en les accompagnant pour répondre à des besoins spécifiques notamment des solutions en horaires atypiques ;
- ◆ en les accompagnant dans leur rôle de particulier employeur.

Ils accompagnent les assistants maternels :

- ◆ en les informant sur le cadre d'exercice du métier ;
- ◆ en les accompagnant dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur monenfant.fr ;
- ◆ en proposant des temps d'échanges entre assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles ;
- ◆ en organisant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels ;
- ◆ en facilitant leur départ en formation continue.

Projet mené conjointement avec la commune de Parentis-en-Born, la CAF, la commune d'Ychoux.

La commune a obtenu l'agrément de la PMI (Permanence Maternelle Infantile) le 13 octobre 2023 pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans dans le bâtiment périscolaire où se dérouleront des ateliers à destination des assistants maternels et des enfants.

Prochaines étapes :

- ◆ Recrutement de l'animateur(trice) du RPE par la commune de Parentis-en-Born
- ◆ Rencontres avec les assistantes maternelles d'Ychoux
- ◆ Rencontres avec les familles
- ◆ Mise en place des animations

BEAU PROJET QUI PRENDRA VIE EN 2024 !

LES NOUVEAUTÉS

CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES 2023/2024 ET RÉÉCRITURE DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL/PLAN MERCREDI

Suite à des concertations entre les représentants des parents d'élèves, les enseignants et la municipalité, la commune d'Ychoux a réorganisé la semaine scolaire sur 4 jours dès la rentrée 2023. Il a donc fallu mettre à jour le Projet Éducatif Territorial / Plan mercredi, qui sera en vigueur jusqu'en 2026.

La réservation se fait sur le Portail des Familles : ces dernières ont jusqu'au vendredi précédent pour annuler, réserver, modifier la présence de leur enfant.



OUVERTURE JOURNÉE DU MERCREDI DEPUIS SEPTEMBRE 2023

Le passage à 4 jours d'école par semaine a eu pour conséquence l'ouverture du mercredi à la journée.

Pour répondre aux besoins des familles, la commune a fait le choix de proposer 3 temps :

- ◆ un accueil le matin
- ◆ un accueil le matin avec le repas du midi
- ◆ un accueil à la journée.

La réservation se fait sur le Portail des Familles ; les familles ont jusqu'au vendredi précédent pour annuler, réserver, modifier la présence de leur enfant.



MISE EN PLACE DE LA TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES (SEPTEMBRE 2023)

La restauration scolaire est un service public facultatif mais indispensable aux familles lorsque les parents travaillent.

Elle permet aussi à tous les enfants de bien manger avec un repas complet et équilibré.

La commune d'Ychoux a souhaité adhérer au dispositif "Tarification sociale des cantines" afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 euro. Les quotients familiaux concernés (CAF/MSA) sont ceux inférieurs à 1000.

Cette tarification est en place depuis le 04 septembre 2023.



ENFANCE

Accueil périscolaire maternel

L'accueil périscolaire maternel ouvre ses portes dès 7h15 dans une ambiance de choix :

- ◆ Soit en continuant paisiblement son réveil sur les tapis
- ◆ Soit en dessinant, en jouant aux puzzles, jeux de sociétés ou en utilisant les coins dinette, bricolage, ferme, château....

Ensuite, des activités sont proposées selon les envies, les saisons, les thèmes.

Des règles de vie ont été établies avec un système de petites photos pour le bon vivre ensemble et nous avons créé un calendrier pour les anniversaires des enfants.

Ensuite, celui-ci reprend à partir de 16h30 dans le même principe que le matin avec un départ échelonné.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION PREND TOUJOURS AUTANT DE PLAISIR À ACCUEILLIR VOS BAMBINOS.

Accueil de loisirs ÉTÉ 2023



Un planning bien rempli a permis aux enfants de passer de bons moments à l'accueil de loisirs durant ces 3 semaines de juillet.

Les sorties (Coccinelle, Kid Parc, chèvrerie, chocolaterie et pumptrack) ont ravi les enfants.

Les jeux d'eau organisés sur le site de l'école maternelle, les sorties vélos et un petit tour à la médiathèque sont des activités qui plaisent toujours autant aux enfants.

Cette année, une nouveauté : la veillée organisée le mercredi 19 juillet, consacrée aux jeux a remporté un vif succès.

Pour le mois d'août, la découverte des associations de la commune était à l'honneur de cet accueil de loisirs, dernière ligne droite avant la rentrée des classes. L'occasion pour les enfants de rencontrer les pompiers de la caserne d'Ychoux, les clubs de rugby, football et tennis.

UN GRAND MERCI AUX ASSOCIATIONS D'AVOIR ACCUEILLI AUSSI BIEN ET SI CHALEUREUSEMENT LES ENFANTS.



Semaine du goût octobre 2023

RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas de la restauration scolaire sont réalisés par **Bruno LAMARQUE, Mélanie GARBAY** et un apprenti **Christophe PINHEIRO MONTEIRO**. Christophe a obtenu son CAP Cuisine en juillet, nous le félicitons. Il est maintenant en Bac professionnel Cuisine au sein d'un restaurant traditionnel. Nous lui souhaitons bonne poursuite.

Au mois de septembre l'équipe a donc accueilli **Bouchra MARSSAOUI** (en remplacement de Christophe). Elle aide en cuisine, à la distribution des repas au sein du restaurant de l'école élémentaire, et l'entretien de la salle de restauration. Elle réalise également la livraison des repas auprès des personnes à domicile. Bienvenue Bouchra !

Cette équipe a pour ambition de proposer des repas équilibrés, variés, respectant les saisons, avec des produits d'origine locale, de l'agriculture durable, biologique (pour au moins 20%).

Ce temps du repas, la pause méridienne est l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles saveurs, le goût, l'hygiène alimentaire, de la vie collective, la lutte contre le gaspillage alimentaire, de favoriser l'autonomie, la socialisation... ce travail est réalisé par l'ensemble des agents municipaux qui interviennent le midi au sein des 2 écoles :



Opération « Ça suffit le gâchis »

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Élu le 28 novembre 2021, le premier conseil municipal a eu lieu le 11 décembre suivant.

Depuis cette date, nos conseillers en herbe n'ont cessé de proposer des projets, des actions pour notre village. Leurs idées fusaient, le désir de contribuer au développement du village fut source d'inspiration.

Nous retiendrons dans cet article les deux projets phares de leur mandature.

« Aménager partout, pour tous »

Le CME a travaillé pour rendre notre vie meilleure, pour embellir notre commune et la rendre plus agréable à vivre.

Après un dépôt de candidature au Budget Participatif du Département #3 et une belle campagne pour leur programme « Aménager partout, pour tous », ils ont été lauréats de ce budget. La part du Département s'élève à 36 440€, celle de la commune s'élève à 9100€.

Une délégation a pu se rendre dans le magnifique domaine départemental d'Ognoas, à Arthez d'Armagnac, dans lequel leur a été remis le diplôme « Lauréat 2023 ».



Fort de cette première expérience, ils avaient pour ambition la construction d'un pumptrack relié au skatepark : parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés. Il peut être utilisé avec différents équipements sportifs : trottinettes, skateboard, VTT, BMX ... Un code couleur semblable à celui utilisé sur les pistes de ski permet aux sportifs de repérer les parcours.



C'est un projet onéreux que nous n'aurions pu obtenir sans un appel à projet auprès de l'Agence Nationale du Sport. C'est ainsi que des conventions ont été établies entre le cyclo-club d'Ychoux et les écoles afin d'envisager une occupation pédagogique de ces nouvelles installations. Remportée avec succès, la municipalité va percevoir 72 000€ soit 56% du montant total, et un soutien de la CAF à hauteur de 3000€.

C'est ainsi qu'une chaîne s'est construite, les conseillers enfants ont réussi à convaincre les conseillers adultes qui ont entamé des investigations avec les agents. Grâce à l'efficacité de l'équipe et à son travail de qualité, Ychoux va pouvoir réaliser ce rêve, estimé à 128 210€.

Notre village va donc bientôt connaître de nouveaux aménagements !

Pour clore leurs 2 années de mandat, un voyage à Paris leur a été proposé.



Tour Eiffel et ses marches de fer, Musée du Louvre avec l'exposition sur l'Égypte, l'Arc de triomphe avec la Tombe du Soldat inconnu et l'Assemblée Nationale étaient au programme de ce séjour.

Ces citoyens en herbe étaient impatients de découvrir les trésors cachés de l'Assemblée Nationale. Pas moins de 90 min de visite avec un guide extraordinaire qui leur a permis de rentrer dans l'hémicycle et d'assister à une séance de débat sur le SNU (Service National Universel).

Mais avant cela, et afin de les plonger au cœur de la démocratie, ils ont été invités à regarder une vidéo explicative dans une petite salle de cinéma. Cette dernière abordait le rôle de l'Assemblée, du Sénat, des députés, des ministres, du président.

Après ces explications, ils se sont rendus à la somptueuse bibliothèque dans laquelle ils ont pu admirer les livres ordonnés du sol au plafond séjournant dans une ambiance tamisée surplombés par de somptueux plafonds peints par Eugène Delacroix, peintre français de la période romantique.

La visite se poursuit par la visite de différentes salles ornées de sculptures, tableaux, tapisseries, lustres étincelants en verre de Bohème sans oublier le premier ascenseur installé en France en 1904, aujourd'hui encore en fonction.

Pour terminer la visite de ce magnifique bâtiment de notre patrimoine français, ils ont pu découvrir une œuvre de l'artiste Walter de Maria : la Sphère de Granit, installée en 1990. Elle commémore le bicentenaire de la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.



CAPON Elouan, CHAUSSE Maël, DAUBORD Raphaël, EL MORABITE Aya, JOACHIM Anaëlle, LEROY Lucie, MENARD ROULET Lola, MIGUEL MEIRIHNO Sarah, PLENACOSTE Zélie, PUIG Eva, FARIA Louise

étaient accompagnés de Stéphanie Aballoni - conseillère déléguée à la Banque alimentaire, Valérie Chevallier -conseillère. Michel Valen - adjoint au Maire en charge des fêtes et cérémonies, Céline Ségaut et Sabine Bubien-Viu - adjointes au Maire en charge de l'Enfance et de la Jeunesse.

N'ont pu assister à ce séjour : Jade Tourbin-Drapeau et Samy El Achaby, jeunes conseillers, Sabrina Daniel-Calonne, Sandrine Labaste et Ludiwine Mouneyres conseillères municipales.

Un nouveau conseil municipal des enfants a été élu le 17 décembre 2023, nous leur souhaitons la bienvenue !

Action jeunesse

◆ **Cirque et radio pour passer un message**

◆ **Un spectacle de qualité préparé en 4 jours ?**

Oui c'est possible, ils l'ont fait !

Sujet choisi par les adolescents eux-mêmes, la sécurité routière a fait la une de leur semaine jeunesse du mois d'avril. Pour en parler : du cirque et de la radio

Retrouvez le spectacle sur :

www.mairie-ychoux.org, onglet enfance-jeunesse, semaine jeunesse



Cette année 2023 n'a connu qu'une seule semaine jeunesse car le projet PS Jeunes porté par la ville de Parentis-en-Born a vu son animateur démissionné. Les villes de Luë, Gastes et Sainte-Eulalie-en-Born sont dans le même cas que nous.

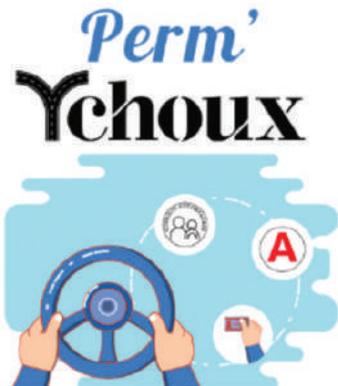
De nouvelles réunions ont eu lieu pour répertorier les besoins en faveur des jeunes sur le territoire de la Communauté de communes des Grands Lacs.



**NOUS
REVIENDRONS
BIENTÔT
VERS VOUS
AVEC DE
NOUVELLES
PROPOSITIONS.**

INFOS JEUNESSE

Perm'Ychoux



- Aide de 500€ versés aux 15-19 ans
- Contrepartie de 30H effectuée dans un service communal
- Contactez la Mairie avant toute démarche auprès d'une auto-école

Possibilité d'obtenir une aide supplémentaire du Département.

Renseignements en Mairie ou sur landes.fr (PackXL Jeunes)

En 2023, 20 dossiers ont été déposés.
Certains ont déjà leur code et ont entamé les séances conduite.

Le recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué.e à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit.e automatiquement sur les listes électorales !

Il est obligatoire et concerne tous les jeunes (filles ou garçons).

Dans la pratique le recensement reste possible jusqu'à 25 ans, mais attention, le retard quant à l'accomplissement de cette formalité peut différer d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'État (BAC, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.



PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



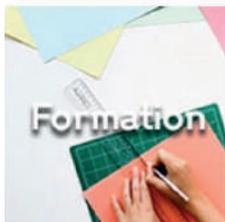
Département : info aux jeunes

PACK XL JEUNES + D'AUTONOMIE POUR LES 11-30 ANS

Aide à l'autonomie, insertion, formation, logement, santé, mobilité, valorisation des projets qui tiennent à coeur... Le Département prend soin de la jeunesse !

L'objectif: offrir à tous les jeunes landais, les moyens de s'épanouir et d'accéder à l'autonomie.

Découvrez tous les outils pour vos parcours !



<https://www.landes.fr/pack-jeunes>

FÊTE DE LA MUSIQUE

Une fête de la musique itinérante et gourmande !

C'est le projet fou de la Commission culture de la municipalité d'Ychoux.

Le samedi 24 juin dernier, la musique a résonné dans le village en suivant un itinéraire précis. En effet, Ychoux est organisé autour de son axe principal la rue Félix Arnaudin, grand axe qui relie la Forêt des Landes et l'Océan. Cette fête fut l'occasion de déambuler en musique et en toute convivialité, d'Est en Ouest, pour profiter pleinement de certains espaces verts de la commune. La météo particulièrement clémente a contribué au succès de la journée en permettant aux Ychousois de venir en nombre. Entre voisins, entre amis ou en famille, ils ont pu profiter d'une programmation éclectique. L'ambiance agréable et détendue a favorisé les échanges et discussions.



Pour cette première édition, nous remercions tous les acteurs de cette animation musicale: **Black Grip** pour l'initiation au skate-park, **Jérôme Tatin** pour son spectacle original « *La famille Tatin* » dans l'airiel près de l'école maternelle, **le Wave Jazz Band** pour la qualité de son concert dans les Jardins de la mairie, **Enta Canta** pour sa prestation vocale sans faille dans l'Eglise Notre Dame, **les musiciens de Quai Ouest** pour leurs performances au Lac des Forges et enfin **la Banda Leus Euscalitiches** qui nous a permis de relier toutes les places en musique avec un répertoire annonçant une ambiance estivale.

Pour le côté gourmand nous remercions Julien & Lisa Leroy, la Pinède gourmande et le bière truck Landes.

Enfin, nous remercions également le Comité des Fêtes d'avoir pris le relais au lac avec buvette et Fire Night Animation.

**NOUS VOUS DONNONS
RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 22 JUIN
ET LE DIMANCHE 23 JUIN POUR
LE FESTIVAL "YCHOUX EN SCÈNE".**



Airiel de l'école maternelle avec Jérôme Tatin.



Eglise Notre-Dame avec le Chœur Enta Canta.

MÉDIATHÈQUE

Lieu d'échange, de partage et d'écoute la médiathèque vous propose un large choix d'animations pour tous les publics, de nouveaux documents renouvelés toute l'année, un coin jeux, un espace numérique, un point presse, De quoi trouver de l'inspiration à chacun.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie Da Silva qui a rejoint l'équipe de la Médiathèque avec Maïder Brode - titulaire, Sabrina Daniel-Calonne, Sabine De Graeve, Nathalie Humilière, Gabrielle Martin, Céline Rouit, bénévoles.

Retour sur l'année 2023

→ « La Liberté »
avec Partir en livre

Festival du livre jeunesse :
atelier lecture et origami
avec Élise de l'association
D'abord les livres.

→ Atelier cosmétique :

Atelier original de fabrication
d'une crème hydratante, mené par
Corinne Lacombe,
naturopathe.



→ Le manga tout simplement.

Après une partie théorique et
quelques conseils avisés de
Nicolas Sarrade, les jeunes
mangaka en herbe, au nombre
de 10, ont recréé des planches
du manga Astro Boy.



→ Atelier numérique :

Dans le cadre de
l'inclusion numérique,
la médiathèque vous
propose des rendez-
vous personnalisés
avec un conseiller
numérique. Ces at-
eliers sont organisés
par la Communauté
de Communes des
Grands Lacs.

→ Sécuriser vos navigateurs.

Un atelier pour apprendre
à sécuriser les navigateurs
internet avec les conseillers
numériques France services.

→ Le concours photo annuel

Sous le signe de la Macro
pour 2023.

→ Les Frontières :

Thème du
Printemps
des Poètes
2023.

OUVERTURES DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi de 15h30 à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 15h00 à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h

Contact : 05.58.09.51.44/mediatheque@ychoux.fr

ATELIERS

→ Les abeilles :

Des activités
pour découvrir le
merveilleux monde
des abeilles :

- ◆ Une chasse au trésor ;
- ◆ Une rencontre avec
un apiculteur ;
- ◆ Fabrication de Bee Wrap.

SPECTACLES ET FILMS :

→ Spectacle « Magasin Zinzin »

Par la Compagnie Tortilla. Un voyage au pays des
contes, dans un magasin rempli de bric et de broc.



→ Projection de Film
« Un Noël chez Folimage »

pour les enfants de 3 à 7 ans.

→ Itinéraires sur le thème
de la mythologie gréco-
romaine :

Un spectacle théâtralisé,
une lecture musicale et
un atelier de dominos
express.



RENCONTRE :

→ Rencontre avec
Pierre Bertrand.

Nous avons eu le
plaisir de recevoir Pierre
Bertrand, l'auteur de
Cornebidouille la
sorcière, dans le cadre
du festival du livre
jeunesse « Lire sur la
vaque ».



ACCUEILS :

→ Accueil des scolaires tout au long de l'année :

- ◆ Création d'un kamishibai sur le thème des contes traditionnels ;
- ◆ Découverte du genre policier sous la forme d'un rallye-lecture ;
- ◆ Création de fresques préhistoriques ;
- ◆ Peinture de potagers originaux ;
- ◆ Raconte tapis ;
- ◆ Lecture plaisir ;
- ◆ Exposition/escape game sur l'univers de Harry Potter.

→ Accueil du centre de loisirs
pendant les vacances :

Atelier et exposition sur le thème
de la BD, différentes animations
en lien avec leurs projets.



Année scolaire 2024/2025 – Inscription à l'école maternelle

Si votre enfant est né en 2021, il pourra fréquenter l'école maternelle à la rentrée de septembre 2024.

Dès le mois de janvier 2024, vous pourrez vous rendre en mairie pour pré-inscrire votre enfant (étape obligatoire avant de contacter l'école).

Des documents vous seront demandés et la marche à suivre vous sera donnée.

Contact pour tout renseignement :
Mairie Ychoux - Pôle Enfance Jeunesse
05.58.82.36.01 – enfancejeunesse @ychoux.fr



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Des projets à foison à l'école d'Ychoux

Et oui, il s'en passe des choses dans cette jolie petite école élémentaire d'Ychoux !

Dans l'école, mais aussi hors les murs. Pour preuve, nos petits bambins de cycle 2 qui sont allés, en fin d'année, à la découverte du Bassin d'Arcachon ... Patauger dans l'eau, le sable entre les orteils, faire de l'art et admirer la beauté du lieu. Des étoiles plein les yeux.

Plus sportifs. Les navigateurs en herbe du cycle 3 qui ont profité 3 jours durant d'une belle initiation à la voile. Un sourire accroché sur tous les visages, et de belles couleurs tirant sur le rouge au retour. Mais aux dires de tout le monde, c'est un de ces projets qui marquent l'enfance.

Et puis, il y a ce projet « Dans 1000 communes, la forêt fait école » auquel participent 2 classes Ychousoises de cycle 3. Pas moins de 400 élèves regroupés en octobre à Mimizan autour du thème des Forêts pédagogiques du massif des Landes de Gascogne. Enseignements, prévention des incendies, découverte du bucheronnage, partages, rires, chants ... Et quel chant ? Écrit et réalisé par les écoliers d'Ychoux, il accompagnera désormais tous les rassemblements autour de ce projet forêt.

Mais il n'y a pas que cela. La fête de la science de Biscarrosse a battu son plein en octobre et a emmené les élèves de CM1 CM2, comme chaque année, sur les sentiers de la découverte. Véritables animateurs, nos écoliers ont initié leurs pairs à l'art graphique à base d'encre et de tampons fabriqués par leurs soins. Une inspiration qui leur vient de l'artiste Aline Gonzalez, Peintre officiel de l'Air et de l'Espace, créatrice d'œuvres d'art à coup de tampons historiques.

Et très bientôt, un projet gascon. Riche, passionnant, diversifié, les enfants se régaleront d'avance. Des vaches landaises, des jeux de quilles, une conteuse, des chants gascons, une initiation à la fabrication du gâteau basque (oui je sais, et le Pastis alors ? mais le Pastis pousse, pousse et repousse les horaires de l'école), ... L'enthousiasme des enfants donnent envie d'y être déjà.

Mais laissons parler les écoliers :

Des vaches vont courir après les enfants dans la cour de l'école.
Moi j'ai peur que ce soit des taureaux, ...
Plein de chiens différents et bizarres ont couru dans la classe.
Nous avons bien essayé de leur faire des exercices de maths et de français. Mais, ça n'a pas marché, ils n'ont fait que de l'art plastique.
On apprend les majuscules mais ça nous emmêle les crayons et les stylos.
À la récréation, certains tombent comme les feuilles.
On a aussi essayé de dresser un serpent mais on n'a pas réussi parce qu'on ne l'a pas retrouvé. Ce pauvre serpent a chuté dans le sac d'une maitresse, mais rassurez-vous, il ne s'est pas fait mal. Puis, Thierry notre sauveur est arrivé avec sa pelle mais il avait disparu.
Et le S majuscule du serpent n'est pas facile à faire.
Mais il se fait tard, et je suis rigolo mais pour une fois, je n'en ai pas dans la tête.
Et maintenant, les beaux mots de la fin aux élèves de CM2, laissons ...
Heureux qui, comme les élèves d'Ychoux,
ont fait de beaux voyages,
Sur les terres de la petite Dame préhistorique, avec un silex,
des statues ont sculpté,
Sur les tours d'un château médiéval, se sont promenés,
Sous les serres de Liposthey, tels de jeunes agriculteurs landais, ont cultivé,
Sur la terre de Garein labourée, des graines de pin ont planté,
Sous les pins des massifs landais, une chanson originale ont inventé et chanté,
Sous les ailes des hydravions biscarrossais, en scientifiques se sont transformés,
Sous l'eau chlorée des bassins landais, tels des poissons ont plongé et nagé,
Sur les flots du lac de Sanguinet, sur des optimistes, comme des capitaines, ont navigué,
Sous le règne de Poudlard, et pour clore cette belle année, les CM2, apprentis-sorciers,
Ont enfilé leur cape d'invisibilité, et se sont ...volatilisés !

*Article écrit avec la collaboration active des élèves -
École élémentaire d'Ychoux : 131 élèves - 6 classes*

L'équipe enseignante :

CP : Fanny Metayer / Chloé Garate
CP CE1 : Sylvie Callot / Clarisse Jacquemin
CE1 CE2 : Catherine Decelle / Chloé Garate
CE2 CM1 : Caroline Jeanjacquot
CM1 CM2 : Stéphane Larré-Larrouy
CM2 : Sylvie Blanc
Direction : Catherine Decelle

Merci à la municipalité, à l'association des Loustics, à la médiathèque et bien sûr aux parents pour les efforts financiers et techniques qui nous permettent de fonctionner.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Le 2
septembre
2023
a eu lieu le forum
des
associations.

Celui-ci, initialement prévu à la salle polyvalente, a été délocalisé à la salle des fêtes suite à une météo peu clémente.

Il n'en demeure pas moins que cette soirée fut **une belle réussite**, où, après de fructueuses rencontres entre associations et futurs licenciés, un repas accompagné musicalement a clôturé, avec succès, cette journée.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes d'Ychoux a commencé l'année 2023 avec une toute nouvelle équipe sous la présidence de **M. MARINO Eddie**.

L'équipe ainsi que les bénévoles ont suivi la trace des anciens sur différentes manifestations et en ont inauguré de nouvelles.

Le Comité des Fêtes est heureux de dire que les Ychousois ont été nombreux à répondre présents lors de nos différentes manifestations (lotos et nuit du loto en association avec le Ychoux Handball Club) ainsi que pour les autres événements :

- En mars, fête de la Saint-Patrick
- Le 1er mai, nouvelle manifestation avec un rallye équestre, pédestre et VTT
- En juillet, collaboration avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ychoux, le bal des pompiers durant la fête du lac.

La saison s'est clôturée en août avec les fêtes du village baptisées par le comité « Fest'ychoureur ». Nous avons reçu le soutien du Ychoux Olympique pour les repas. Ces festivités ont vu la naissance de deux événements à thème :

- Journée des traditions landaises
- Journée jeunesse



LE COMITÉ DES FÊTES A HÂTE DE VOUS RETROUVER L'ANNÉE PROCHAINE POUR DE NOUVELLES AVENTURES.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous accueillerons avec plaisir de nouveaux bénévoles.



**AMICALE DE LOISIRS,
ouverte à tous !**

Vous désirez exercer vos talents, vous perfectionner, ou simplement vous amuser, rejoignez nos adhérents selon vos envies et disponibilités.

Nos animateurs bénévoles vous accueillent avec plaisir pour un essai gratuit.

Tous les ateliers sont ouverts, il n'y a aucune obligation de présence continue.

Avec la cotisation annuelle du club (16€), vous êtes assurés et pouvez participer à toutes les activités.

Quatre après-midis de goûters dansants gratuits sont proposés chaque année.

Des sorties et des voyages payants sont aussi organisés avec prix de groupes.

2023

- Baléares
- Bassins des lumières
- Bormes les Mimosas - Porquerolles

2024

- Crête
- Arrière pays Varois

ANIMATIONS	NOMS & PRÉNOMS	JOURS ET HORAIRES	TÉLÉPHONE
Qi Gong	Danielle Scapin	Mercredi 10h30 à 11h45 Salle du Budo	06 12 93 93 85
Gym douce	Annie Gabeau Bertrand Christeaut Anne -Marie Vilard	Lundi 10h à 11h Salle des fêtes	06 77 85 53 87 06 82 10 36 69 06 60 09 82 34
Atelier espagnol	Annie Beurnier	Jeudi 17h15 à 18h15	06 64 37 59 25
Anglais (conversations)	Debbie Baldeo	Mardi 17h15 à 18h15	06 86 77 64 49
Jeux de cartes	Charles Viu	Jeudi 14 à 17h	06 16 42 94 23
Marche	Emilie Boucard Danielle Queffeleant	Mardi 9h30 départ foyer rue du vieux bourg Vendredi 9h30 rue des Fontaines	06 27 29 78 14 06 22 25 37 04
Atelier Mémoire Atelier Cartonage	Christine Couard	Mercredi 10 à 11h Mardi de 14 à 17h	06 82 71 28 87
Peinture & dessin	Gabor Szittyta	vendredi 14h30 à 17h	06 15 15 21 02
Peinture sur porcelaine, sur verre, sur toile	Patricia Demontreuil Hilary Frost	Lundi 14h à 17h Jeudi 14h à 17h	06 23 59 87 21
Couture, patchwork, Tricot	Angeline Bouvet Régine Daroux Sur RDV	Vendredi 14h à 16h Mardi 14 à 17h	06 42 08 12 84 05 58 82 39 41
Macramé, crochet	Martine Tusseau	Mercredi 14h à 17h	06 36 20 09 19
Scrabble et autres jeux	Cécile Trost Alain Gautier	Lundi 14h30 à 17h	06 08 77 96 04
Informatique	Pascal Billet	Mercredi 11h à 12h30	06 72 16 27 72
Echecs et dames	Philippe Compin	Mercredi 14h à 17h	06 42 90 55 31
Voyages & Sorties	Christine Couard	Pour vos réservations selon planning	06 82 71 28 87
Gouters et repas	Bertrand Christeaut	Pour vos réservations selon planning	06 82 10 36 69

LES LOUSTICS

L'Association des Parents d'Elèves, Les Loustics, travaille sur deux priorités depuis vingt ans : reverser les bénéfices aux écoles d'Ychoux et créer des événements sympatiques pour tous. Ainsi, chaque année, l'APE verse l'argent récolté aux deux établissements scolaires, qui s'en servent pour l'achat du matériel pédagogique ou pour une sortie scolaire.

En 2022-2023, avec une enveloppe financière de 4500 €, l'association a offert pour Noël un livre à chaque enfant scolarisé et un petit cadeau de départ aux CM2. Elle a aussi acheté pour l'école maternelle de l'équipement sportif et des dictionnaires pour l'école primaire, grâce au don de l'association Flamenco.

L'APE propose cette année :

- ◆ Des ventes de madeleines Bijou et de box goûter
- ◆ Une soirée d'Halloween, le 31 octobre
- ◆ Une journée de Noël, le 2 décembre
- ◆ Une fête de Carnaval, le 10 février
- ◆ La kermesse des écoles, le 29 juin

Les parents d'élèves des Loustics vous attendent donc nombreux pour ces moments festifs !

Vous êtes invités à faire partie de l'aventure de l'APE en les aidant un peu, beaucoup, ou à la folie !



YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE

Durant la saison 2022-2023, l'association a connu une vague d'inscriptions qui fait plaisir à voir après des années marquées par les mesures sanitaires liées au COVID.

Nous avons notamment accueilli de nouveau les enfants dans les cours de danse, ce qui a permis d'égayer notre fête de fin d'année avec un beau spectacle.

Nous nous retrouvons cette année avec un planning proposant nos cours habituels : **renforcement musculaire, pilates, stretching, zumba, danse enfant et baby gym**. Nous accueillons également une nouvelle activité « **le yoga enfant** » animé par Christelle.



Alors n'hésitez pas à venir passer un moment sportif plein de convivialité. Sportivement.

Le bureau du YEC
(Pascaline, Mélanie, Aurélie)

DAO YING LONG et Taiji ...

Connaissez-vous ces arts ? Ces arts internes millénaires sont méconnus en Occident. Le Qi Gong est un travail interne basé sur la circulation énergétique dans les méridiens, une des 8 branches de la médecine chinoise.

Le Taiji est un art martial interne, boxe du faîte suprême, qui se pratique avec ou sans armes.

Quels peuvent être les bienfaits ? Qi Gong et Taiji permettent d'améliorer la souplesse, délier les articulations, développer l'équilibre, se détendre et réduire le stress.

L'enseignement du Grand Maître Ding-Dahong de Pékin nous est transmis par Jean-Jacques Renault, lui-même disciple de Jean-Jacques Galinier (école Fa Taiji).

Sylvie Blanc qui a récemment intégré le groupe des professeurs de l'école Fa Taiji propose des cours enfants, cours partagés enfants/adultes au Taiji à l'éventail. Tous deux bénévoles, ils continuent de parfaire leur enseignement auprès de Maître Jean-Jacques Galinier.

Envie d'essayer ? Venez découvrir ces pratiques lors des cours hebdomadaires ou des stages proposés tout au long de l'année !

CERCLE YOGA DU BORN

Depuis 1989, le Cercle du Yoga du Born permet de pratiquer le Hatha Yoga et plus précisément celui de l'école de Gradignan, le Yoga de l'Énergie.



La pratique régulière basée sur des postures tenues, des gestes guidés par le souffle nous amène à être plus conscients de notre corps, de notre respiration et dans l'instant présent.

Cette capacité de concentration et d'attention développée sur le tapis permet de mieux appréhender les situations quotidiennes et de mieux vivre.

« Le Yoga est
l'arrêt des pensées
automatiques du Mental »

Patanjali.

Un grand merci à la Municipalité pour la mise à disposition de la salle du Budo, un lieu adapté à la pratique de cette discipline.

— Alors à vos tapis où que vous soyez ! —
Hélène Loubère



AÏKIDO



La saison précédente a placé le Budo Club Ychousois une nouvelle fois en tête des clubs de Nouvelle Aquitaine ! Ychoux confirme sa place importante pour cette pratique martiale. 4 stages d'aïkido ont eu lieu rassemblant chaque fois plusieurs dizaines de participants, dont l'un d'eux sous la direction du Shihan Luis Antunes. Cette année encore de nombreux stages sont organisés et nous pouvons saluer la présence à Ychoux, entre autres de Brahim Si Guesmi. Toutes les dates des stages seront annoncées sur la page facebook du club, sur instagram et sur le site internet.

Fort de cet élan, le Budo Club a la joie de proposer dorénavant pas moins de cinq enseignants diplômés afin de répondre efficacement à l'augmentation des effectifs ainsi qu'un enseignement toujours plus approfondi. Vous connaissiez déjà Frédéric Rolland 5^{ème} dan et référent technique régional, Benjamin Bodier 2^{ème} dan et Marina Ducos 1^{er} dan. Ils sont désormais rejoints par Vincent Magnes 2^{ème} dan et Florian Belot 1^{er} dan. Tous ont à cœur de transmettre leur passion au plus grand nombre, aux petits comme aux grands.

Cette année le Budo Club modernise son fonctionnement, désormais les inscriptions se font directement par l'interface du site internet du club. Il s'enrichit aussi de la présence d'un blog et d'une boutique dont les designs ont été spécifiquement conçus pour le Budo Club. Tout est fabriqué sur commande auprès de producteurs durables.

TENNIS CLUB D'YCHOUX

VIE ASSOCIATIVE

Le club d'Ychoux est composé de membres venant de tout horizon socio-culturel, dont le but est de permettre à tous d'exercer son sport favori dans les meilleures conditions.

Un sport très difficile à pratiquer et à vivre car il est individuel. À travers les équipes et les tournois, nous nous efforçons d'instaurer cet esprit si porteur qu'est celui des sports par équipes.

Le principal étant que tous se retrouvent au club et sur les courts dans le meilleur esprit et se fassent plaisir avant tout en entretenant leurs conditions physiques et morales.

CLUB SPORTIF

- ◆ 4 équipes jeunes engagées ; Les 9/10 mixte perdent en finale contre Capbreton.
- ◆ 10 équipes adultes inscrites : Les Dames 1 perdent en finale face à Bizanos. Les Dames « Raquettes FFT » perdent en phase départementale.
- ◆ 2 tournois, Doubles mixtes Août.
- ◆ École de Tennis : 30 jeunes le mercredi après-midi avec moniteur et éducateur. Sortie à l'accrobranche.

OCTOBRE ROSE

Cette journée basée sur des doubles a permis de récolter 530 € remis à l'Institut Bergonié de Bordeaux.



Finale Coupe de printemps filles



Sortie école de tennis

SPONSORS

Leur aide a permis de fournir en matériel des joueurs d'équipes adultes et l'école de tennis.

Nous remercions particulièrement la Municipalité pour toute l'aide apportée, tant financière que matérielle.

YCHOUX HANDBALL CLUB

Le club du YHBC a été fondé en 2010 qui depuis ne cesse de se développer.



Actuellement, il propose 10 équipes regroupant des licenciés de 4 à 65 ans. Nos jeunes équipes progressent et luttent chaque saison pour remporter leurs championnats respectifs. Nos séniors sont une fierté car leur niveau de jeu (Honneur Région pour les garçons et Pré National pour les filles) fait de nous le deuxième club landais en termes de résultats et de performances.

Notre club est avant tout formateur :

- ◆ école des 4 à 8 ans présente sur Ychoux et Parentis-en-Born.
- ◆ section sportive au lycée de Parentis-en-Born.
- ◆ certification école d'Arbitrage.

Nous proposons une équipe loisirs pour les adultes. Cette catégorie ne présente pas de compétitions mais seulement des matchs amicaux contre d'autres clubs voisins pour passer de bons moments entre amis autour de notre passion.

Notre club c'est avant tout un état d'esprit : familial, convivial et ambitieux.

Notre association se structure autour d'un projet commun : faire que le YHBC soit une référence dans le handball landais, néo aquitain et pourquoi pas national.

J'en profite pour remercier nos licenciés passés, présents et futurs, nos bénévoles sans qui le club ne pourrait pas se développer ainsi que nos partenaires institutionnels et privés.



YCHOUX BADMINTON LOISIRS



NOS CRÉNEAUX

◆ Lundi et jeudi
de 20h00 à 23h,
à la salle polyvalente.

Vous arrivez
et repartez aux horaires
qui vous conviennent.

Il existe une association de Badminton à YCHOUX ! Venez essayer ce sport, tous les niveaux sont les bienvenus.

Nous ne sommes pas affiliés à la fédération mais organisons tout de même des rencontres pour nos adhérents qui souhaitent échanger avec les clubs voisins, tout en gardant l'esprit convivial de ces moments.

Vous avez un peu de temps libre ou juste envie de faire une activité, n'hésitez plus rejoignez-nous et profitez de notre magnifique salle !

Nous serons heureux de vous accueillir dans notre association et de vous faire partager ces bons moments en échangeant quelques volants !



YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY

« Chères Ychoussaises, Chers Ychoussais »

La saison qui vient de s'écouler fut plus que remplie, année mitigée sur le plan sportif, mais riche : accueil des Finales de Terroir, plus de 1500 repas servis lors des Fêtes d'Ychoux, activités gérées de main de maître par tous nos fidèles bénévoles.

Alors que se présente la saison 2023/2024, nous enregistrons une augmentation importante des effectifs de l'école de rugby. Par ailleurs, une équipe « Féminines » vient d'être créée, qui rajeunit le Club.

L'année 2024 sera très importante et bien remplie pour le YCHOUX OLYMPIQUE qui fêtera son centenaire !!! Et oui !!! Cela fait 100 ans que le rugby existe à Ychoux !! 100 ans de vie de club, d'histoire du village, d'anecdotes, de personnages hauts en couleurs. Nous allons essayer de fêter, de revivre et de partager notre histoire.

De nombreuses manifestations sont prévues tout au long de l'année :

- ◆ La création d'un jeu de maillots du centenaire.
- ◆ Un calendrier à partir de photos du Ychoux Olympique depuis son origine.
- ◆ L'organisation de repas souvenirs avant chaque match "à la maison" en présence des différentes générations de joueurs ayant porté les couleurs du YO.



Retenez tous la date du 15 Juin 2024 où une grosse journée de commémoration est prévue, avec en clôture une soirée où tous les Ychoussaises et Ychoussais seront conviés.

Le Président, Pierre ECHANIZ

YCHOUX FOOTBALL CLUB

Bilan de cette année 2022 très positif. Le club compte plus de 140 licenciés. Nos éducateurs et dirigeants sont de plus en plus nombreux et acquièrent en expérience grâce aux nombreuses formations mises en place par le district des Landes.

Bilan sur la saison 2022/2023 de l'école de football :

U7 : Les enfants ont effectué une très belle saison. Nous les remercions pour les bons moments passés lors des plateaux et les différents tournois.

U9 : Deux équipes ont pu être inscrites grâce aux nombreux licenciés : une en niveau 1 et une en niveau 2. Nous avons eu de très bons résultats lors des plateaux.

U11 : Belle progression des joueurs dans tous les domaines, il y a encore du travail mais nous sommes sur la bonne voie. Bravo aux joueurs pour leurs victoires en championnat.

U13 : Début de saison remarquable sans défaite. Ils finissent champions d'automne. Suite de la saison avec l'accession au Niveau 1 et la rencontre de plus grosses équipes. Les enfants ont su se montrer à la hauteur et n'ont rien lâché.

Pour 2023/2024 :

L'école de football continue d'évoluer avec la création d'une entente avec le FC 2 Leyres pour les catégories U13 et U15.

Les séniors quant à eux évoluent cette année en D3. De nombreux renforts des clubs alentours sont venus renforcer notre effectif avec pour objectif la montée !

À noter les détections de **ARIFI Sinan**, **SESMA Gabin**, **VELAZCO Hugo** et **BARBEREAU Alexis** par le district des Landes.

Le bureau grandit et se dote d'une commission animation, sponsoring et communication. Nous remercions Daniel pour la création et la mise en place du projet club qui posera un cadre dans notre association.

Nous souhaitons remercier la mairie, les nombreux sponsors et tous les bénévoles présents au quotidien, sans qui le club ne pourrait exister.



CYCLO CLUB YCHOUSOIS

Le Cyclo Club Ychousois a été créé il y a plus de quarante ans. Notre club compte 45 licenciés dont l'âge est compris entre 17 et 75 ans.

En avril 2023, nous avons organisé la onzième édition de la Choureute. Malgré une météo capricieuse, plus de trois-cent-cinquante personnes ont participé aux différentes randonnées.

Si vous aimez marcher, faire du vélo de route ou du VTT, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 7 avril 2024** pour la **douzième édition de la Choureute** qui se conclura par un repas. Cinq types de randonnées seront proposés :

- ◆ randonnée pédestre et culturelle (10 km),
- ◆ randonnée pédestre libre et sportive (15 km),
- ◆ randonnée VTT (4 circuits de 20 à 55 km),
- ◆ randonnée cyclotouriste (3 circuits de 50 à 90 km),
- ◆ randonnée gravel (4 circuits de 67 à 110 km).

Notre club est actif tout au long de l'année avec des entraînements programmés le dimanche matin et le samedi après-midi durant la période hivernale. Nous participons à de nombreuses randonnées (route ou VTT) et nous nous déplaçons régulièrement dans les Pyrénées.

Notre club accueille toutes les personnes adultes sportives qui souhaitent partager notre passion du vélo dans un esprit d'équipe convivial.



Vincent Loubère

LES AS

Le club de poker « les AS d'Ychoux » a été créé en 2007 par une bande de copains qui désiraient faire découvrir cette activité aux habitants d'Ychoux et plus largement dans les communes voisines.

Très rapidement le club a pris de l'essor et à ce jour il est renommé dans toute la Nouvelle-Aquitaine.

Que vous soyez un joueur débutant ou confirmé vous pouvez rejoindre le club tout au long de sa saison en participant à une soirée découverte. Celle-ci commence début septembre et se termine début juillet. Nous jouons tous les vendredis soir au parc de Caze.

La saison se découpe en trois trimestres et les huit meilleurs joueurs de chaque trimestre sont récompensés.

Depuis 2009 le club organise un grand tournoi le week-end du 11 novembre qui se joue à la salle des fêtes. Ce tournoi permet de réunir plus de 120 joueurs venus de toute la région.

Son président Jérôme Lasterre sera ravi de vous accueillir et de répondre à toutes vos questions sur le fonctionnement du club.



LA BOULE DES PINS



Cette année, notre club de pétanque La Boule des Pins, comprend 65 licenciés dont 60% sont des vétérans et 40% des séniors. Il doit son existence à la passion de ce sport qui anime les membres du bureau, et leur envie de faire partager cet amour avec d'autres.

Cette publication sur le journal de la municipalité d'Ychoux permet aux membres du bureau et à sa présidente de remercier tous les bénévoles qui ont toujours répondu présents aux différentes activités telles que les différents concours tant officiels que ceux ouverts à tous. N'oublions pas le vide greniers du mois de juin. Sans eux, nous ne pourrions pas faire vivre aussi bien notre club.

Nous sommes un club compétiteur et nous avons d'excellents résultats. Les membres du bureau et moi-même tenons à féliciter les différentes équipes :

◆ **Équipe Vétéran 1** : En championnat des clubs des Landes, elle se maintient en 2^{ème} division départementale.

◆ **Équipe Vétéran 2** : elle a réussi cette année la montée en 3^{ème} division départementale.

◆ 2 équipes en championnat des clubs Open composées de seniors et vétérans en 3^{ème} division départementale sont sorties des poules éliminatoires et vont jouer les 16^{èmes} de finale contre d'autres clubs landais, l'une à ST ETIENNE D'ORTHE et l'autre à SAUBION. Nous leur adressons nos encouragements pour la suite de cette compétition. Quoiqu'il arrive, nous serons fiers de nos deux équipes et de leurs résultats.

◆ Équipe qualifiée pour les phases finales de la consolante du Trophée des Landes qui auront lieu le 26 octobre 2023. La Boule des Pins est fière de ce résultat et croise les doigts pour gagner une nouvelle fois ce trophée.

◆ Équipe en championnat des clubs Open en 4^{ème} division composée de nouveaux et jeunes licenciés encadrés par des joueurs expérimentés.

La Boule des Pins vous accueille le lundi, mardi et vendredi après-midi sur nos terrains situés à proximité de la gare d'Ychoux pour vous faire découvrir notre passion LA PÉTANQUE au niveau loisir ou compétition.

L'entraînement est ouvert à tous.

Evelyne BEDIN,
Présidente de la Boule des Pins

SPORTS CANINS DES GRANDS LACS

Le petit club cynophile landais, "Les Sports Canins des Grands Lacs", affirme sa personnalité au fil des années. L'essence même de notre association est l'éducation des chiens et leur intégration dans notre société. Cette année a été une année phare pour notre club avec un concours agility, reconnu des grands et petits compétiteurs de toute la France, une démonstration et animation pendant les fêtes d'Ychoux, une démonstration de dog dancing.... Bref, un dynamisme soutenu par nos bénévoles et adhérents.



Après quelques années de tâtonnement, Les Sports Canins des Grands Lacs ont mis en place « **des promenades éducatives** » pendant lesquelles les maîtres et les chiens travaillent la sociabilité mais aussi les bases de l'éducation nécessaire pour vivre harmonieusement avec leur animal.

En septembre 2023, avec les demandes grandissantes de propriétaires de chiot, un atelier « **découverte nature juniors** » est ouvert. Les maîtres apprennent le monde humain à leur chiot et en profitent pour découvrir la commune d'Ychoux : Lac des Forges, Les Trois Fontaines etc.. Des conseils sur le bien-être des animaux, le matériel mais aussi les actes de civisme sont donnés et appréciés par tous.

En 2024, le club organise des stages de formation des moniteurs en éducation canine ainsi qu'un stage de prévention des accidents chien/enfant (prévention morsure). Ces stages vont permettre à nos équipes cynophiles de proposer des cours de qualité ainsi que des interventions pédagogiques sur les bonnes réactions face à un chien.

VENEZ NOUS VOIR

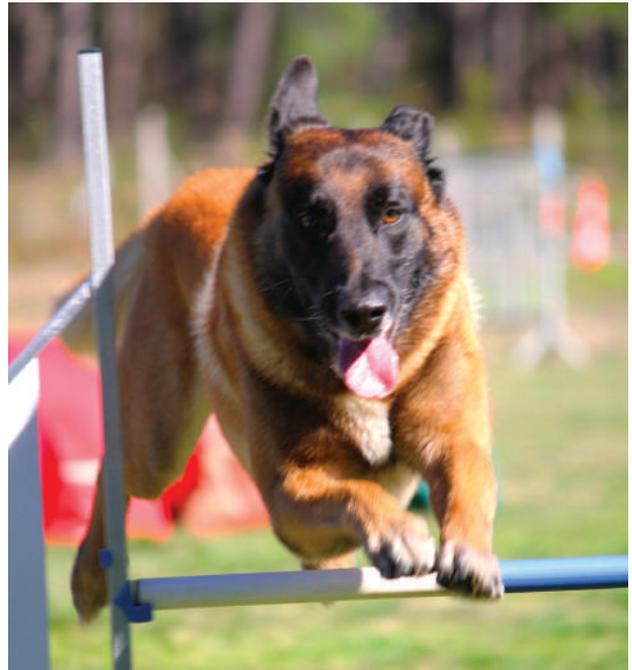
Lundi 10h00 – Promenade éducative

Mercredi 14h00 – Agility débutant

Vendredi 18h00 – Découverte nature juniors

Nos ateliers étant en extérieur contactez-nous et venez nous voir avec vos toutous

L'équipe SCGL



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE



L'association est composée de 160 membres, tous chasseurs confondus. Le nombre d'adhérents est en légère baisse par rapport à la saison passée. Ceci s'explique en partie par le vieillissement de la population de chasseurs et également par la suspension de la chasse à l'alouette.

Cette année, nous recensons deux nouveaux permis sur la commune plus un permis accompagné, ceci est plutôt encourageant.

Le début d'année fut marqué par la disparition d'un chasseur et également pêcheur puisqu'il en était le président. Nous pensons bien sûr à notre ami **Guy ETCHEVERRIA**, nos pensées vont à sa famille.

Le 23 juin, s'est tenue l'assemblée générale.

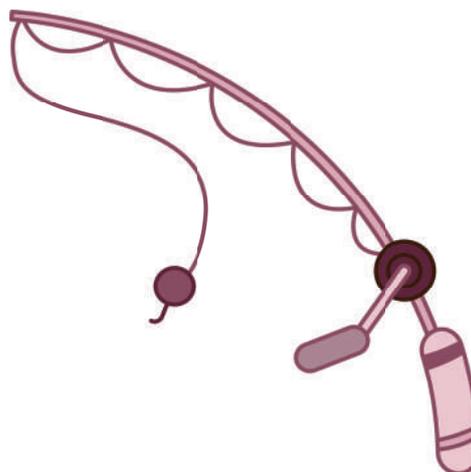
Pour ce qui concerne la nouvelle saison 2023/2024 qui a connu son ouverture générale le dimanche 9 septembre, le climat était encore estival et chaud. La pluie est enfin arrivée au moment où ces lignes sont écrites. Météo qui ne va pas déplaire, bien au contraire à tous les différents gibiers présents sur la commune, ainsi qu'à nos fidèles compagnons à quatre pattes...

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles qui participent aux diverses actions : cultures à gibier, lâcher de petit gibier sédentaire, la présence régulière aux différentes battues grand gibier qui permettent de réaliser le plan de chasse imposé et la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, afin d'obtenir un bon équilibre entre la forêt, les champs et les animaux qui y vivent.

L'opération « nettoyons la nature » fût encore une belle réussite avec beaucoup de volontaires. Malheureusement, si cette opération perdure d'année en année, c'est qu'encore aujourd'hui beaucoup trop de déchets sont jetés en pleine nature dans notre belle forêt.

Le bureau remercie les propriétaires agriculteurs et sylviculteurs qui permettent de conserver une chasse populaire, de traditions et accessible à tous.

Merci également à la municipalité
pour leur soutien et leur aide.



Association Communale de Pêche et Pisciculture d'Ychoux ACPPY

En 2023, nous avons perdu le pilier de notre association, son fils a repris le relais et nous essayons au mieux de mener notre barque...

Nous avons fait deux enduros de pêche à la carpe, avec un vide-greniers pour clôturer le week-end.

Au mois de mai, nous en avons fait un en mémoire de Guy, les participants ont été nombreux pour lui rendre hommage. Un peu moins de succès pour celui du mois d'août.

Les vide-greniers ont quant à eux bien fonctionné.

Le 17 septembre pour le dernier lâcher de truite, nous avons organisé un concours de pêche qui a eu du succès et que nous renouvellerons.

Nous rappelons que pour pêcher sur les sites communaux, il faut être détenteur du permis fédéral ainsi que de la carte de l'association.

Trois nouveaux gardes vont être assermentés en 2024.





« Chères Ychousoises, Chers Ychousois »

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Fort heureusement cette année 2023 s'est montrée plus clémente envers notre magnifique forêt où aucun incident majeur n'a été heureusement à déplorer.

Ce calme relatif nous a permis de renouveler des manifestations précédemment mises en place tout en assurant la sécurité des citoyens des communes d'Ychoux et Li-posthey qui reste notre priorité.

Le bal des pompiers s'est tenu le 8 juillet au lac des Forges et a été un grand succès et sera renouvelé l'année prochaine. Cette année encore, la caserne a également accueilli l'association Courir pour Alzheimer afin de soutenir la lutte contre cette maladie.

Le centre de secours d'Ychoux est composé de 20 agents et nous sommes encore à la recherche de nouveaux volontaires afin de faire face aux interventions toujours plus nombreuses. Pour cela il faut être majeur et répondre à quelques tests d'aptitude. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le chef de centre, le Lieutenant NOAILLES Dominique ou le président de l'amicale DULAS Julien.

AFSEP

L'Association Française des Sclérosés En Plaques regroupe, défend, informe, aide et représente les personnes atteintes de sclérose en plaques.

Elle est présente dans les instances telles que les CDAPH, les CRUPS ou les Comités d'Entente, Départementaux, Régionaux et Nationaux, ainsi que dans les Conseils Ville HandicapsL'AFSEP a créé 5 centres dédiés aux malades. Tous les dirigeants et délégués sont bénévoles.

P. Bouard Délégué des Landes

A.D.D.A.H 40



La vie nous réserve parfois de mauvaises surprises. Elle est pleine d'imprévus et nous sommes souvent désemparés devant de graves situations.

L'ADDAH se fait un devoir d'accompagner les victimes handicapées à la suite d'un accident de la vie professionnelle ou civile, voire d'une maladie lourdement handicapante.

En adhérant à l'ADDAH, on bénéficie de son soutien dans l'élaboration des dossiers et dans les démarches auprès des caisses de sécurité sociale et des compagnies d'assurance.

L'ADDAH accompagne également ses adhérents auprès des tribunaux compétents en cas de litige.



Petit historique de l'association : À-QUATRE

Cette association est née le 18 mars 2002, elle a pour but de promouvoir l'art théâtral à différents stades.

Que veut dire :

À-QUATRE, c'est une appellation qui désigne 2 termes.

Le premier : Association d'Ateliers d'Activités Artistiques

Le deuxième est le format sous lequel j'écris mes textes.

J'aime ce partage, cet échange, cette complicité avec chaque individu pour arriver à proposer au public : des sketches, des pièces ou les deux à la fois.

Qui n'a jamais rêvé d'abandonner sa vie, le temps d'une représentation, pour rentrer dans la peau d'une autre personne et pouvoir exprimer des sensations différentes de son vécu ? Bien théâtralement

Chris Van Der Bosch, Président

ASSOCIATION DU PAYS DE BORN POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE –

L'association est née en 1971. Nous sommes le lien entre les donneurs de sang bénévoles et l'Etablissement Français du Sang.

NOTRE MISSION

- ◆ Promouvoir le don de sang (Affichage, réseaux sociaux, fléchage du site),
- ◆ Mobiliser des nouveaux donneurs de sang,
- ◆ Préparer la salle pour les collectes,
- ◆ Assurer l'accueil des donneurs, informer et suivre lors d'un 1^{er} don.



Dans le Pays de Born 2022 = 1620 dont 150 1^{ers} dons (chiffres 2023 1459 dont 125 1^{ers} dons). Restent 3 collectes. Pour que perdurent les collectes d'Ychoux, nous recherchons au moins deux bénévoles. Sans cela les collectes disparaîtront.

FNACA

Comme tous les ans, le comité FNACA de Parentis, Gastes et Ychoux organise un voyage. Cette année, voyage en Albret, à Nérac. En premier, visite de la ferme Gagnet, dégustation des produits du terroir et achats. Puis, nous avons embarqué sur la Gabarre « Le prince Henry », repas à bord (poule au pot) et passage d'une écluse. Ensuite, domaine de Lapeyrade. Là aussi dégustation d'Armagnac et achats.

Après une journée bien remplie, retour à Parentis dans la joie et la bonne humeur.

Adhérents, tous les ans nous participons aux commémorations, 11 novembre, 19 Mars, 8 Mai, 18 Juin, journée des déportés et Camerone. Il serait souhaitable qu'il y ait un peu plus de participants.

Le président du Comité, Gajac Marcel



ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT	MAIL	TÉLÉPHONE
ADDAH40	LOURTIES Victor	vlourties@orange.fr	06 82 85 79 67
Aïkido	RAULIN Mathias	budo.ychoussois@gmail.com	06 40 66 47 31
À-QUATRE THEÂTRE	VAN DERBOSCH Christian	bosch.christian@neuf.fr	06 36 88 39 90
Amicale des Retraités	BEURNIER Annie	amicale.retraites.ychoux@gmail.com	06 64 37 59 25
Amicale des Sapeurs-Pompiers	DULAS Julien	dulas.julien@orange.fr	06 76 44 35 52
Association Communale de Pêche ACPY	ETCHEVERRIA Jérémy	assopecheychoux@gmail.com	07 87 35 44 63
Association Française des Sclérosés en Plaques AFSEP	BOUARD Patrick	patrick.bouard47@gmail.com	07 68 63 13 86
Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire	GRANIER Éric	ericgranier@hotmail.com	06 88 83 56 27
Ball-Trap Club	LEPEROU Gilles	chantal.hureau@sfr.fr	06 03 11 00 56 05 24 27 15 32
Comité des Fêtes	MARINO Eddie	comite.des.fetes.ychoux40@gmail.com	06 19 18 58 90
Club Yoga du Born	LOUBÈRE Hélène	v.loubere@wanadoo.fr	06 89 17 03 33
Cyclo-Club	LOUBÈRE Vincent	v.loubere@wanadoo.fr	07 82 49 96 18
DAO-YING-LONG	BLANC Sylvie	Chufeng40@gmail.com	06 38 44 99 24
D.F.C.I.	CASTAGNÈDE Vincent	Mairie - rue Félix Arnaudin	-
Donneurs de Sang	BERTHOME Jean-Marc	jeanmarcberthome40@gmail.com	06 15 84 06 65
F.N.A.C.A. – Tunisie Maroc	LARTIGAU Christian	22 rue des écoles	05 58 82 39 74
La Boule des Pins	BEDIN Evelyne	bedin.evelyne@orange.fr	06 72 75 72 15
Les As d'Ychoux	LASTERRE Jérôme	asychoux@gmail.com	06 22 92 01 73
Les Loustics	BRASTENHOFER Laura	apeleslousticsdychoux@gmail.com	06 63 64 15 02
Médaillés Militaires	TRUMTEL Jacky	jtrumtel@gmail.com	05 58 78 74 93
Société de Chasse	CHARRIER François	chacha40410@gmail.com	06 70 82 97 11
Sports Canins des Grands Lacs	MORILLON Fabienne	fabienne.morillon@gmail.com	06 08 48 26 59
Tennis-Club	BORGES Arlette	arlette.ychoux@orange.fr	06 87 11 11 59
Union Nationale des Combattants	GUILBERT Emmanuel	uncparycoga40@gmail.com	06 74 59 87 76
Vétérans des Essais Nucléaires	ADROT Robert	ronie40@orange.fr	06 61 50 38 30
Ychoux Badminton Loisirs	BALLAUD Nicolas	ybl.ychoux@gmx.com	06 50 33 63 59
Ychoux Expression Corporelle	JUMEL Mélanie	yechexpcorp@gmail.com	06 42 28 82 92
Ychoux Foot Ball Club	BESTAOUI Aziz	ychoux.football.club@gmail.com	06 23 36 45 41
Ychoux Handball Club	FORENS Julien, BRODE Thierry	6040018@ffhandball.net	06 76 32 74 13 06 33 77 65 74
Ychoux Olympique Rugby	ÉCHANIZ Pierre	yorugby@orange.fr	06 19 72 06 74

Quoi de mieux qu'une association pour le mieux vivre ensemble. La solidarité peut s'y exprimer sans calcul personnel et dans le respect des autres. Une association regroupe souvent des personnes qui partagent la même passion et veulent faire grandir ou développer des aspirations qui sont les leurs. Nous leur devons un grand merci car sans elles le tissu social n'existerait pas. Soyons heureux d'en posséder et œuvrons pour que leur pérennité soit assurée.

NUMÉROS UTILES



◆ S.N.C.F.

Informations au 05.58.82.35.19

Horaires d'ouverture de la gare :

Du lundi au vendredi de 8h00-12h00
et 13h00-16h30

Le samedi de 9h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h30

Le dimanche de 14h00 à 18h00

◆ URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15 (ou 112)
Gendarmerie 17

Centre antipoison
05.56.96.40.80

Permanence des soins
05.58.44.11.11

◆ Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Secrétariat : 05.58.78.21.71.
46, rue Félix Arnaudin

◆ Ambulance - Taxi- Autocar transports des Grands Lacs (TGL)

Secrétariat : 05.58.82.32.10
93, impasse du Chêne

◆ Ligne 511 XL'R

Service de transport du conseil départemental desservant les communes d'Ychoux, Parentis-en-Born, Biscarrosse et Sanguinet.

LIEUX DE DÉPART OU D'ARRIVÉE :

Ychoux: Gare SNCF et Mairie
Parentis-en-Born: Parc du Segot
Biscarrosse: Bourg Gare routière
Biscarrosse: Bourg Les Breux
Sanguinet: Mairie

◆ Ligne 415 XL'R

Parentis-en-Born/La Teste

POINT DE VENTE SUR YCHOUX :

Billets en vente dans le bus à 2,30 €
et la carte de 10 voyages à 18,40 €
à la station Total - 1, rue Brémontier
Renseignements : 05.58.05.66.00 /
05.58.56.80.80

◆ CENTRE DE SANTÉ

8 rue des Ecureuils

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Nimith SAMRETH | 05.58.82.35.92

Choix 2

Horaires du secrétariat :

Du lundi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-18h00

Horaires du secrétariat :

Dr Charles VASQUEZ | 05.58.82.35.92

Choix 1

Du lundi au vendredi 8h30-12h00 / 13h30-18h00

Dr Séverine PYRKOWSKI

Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr
07.56.84.11.82

(pour les personnes n'ayant pas internet)

Possibilité de joindre des documents par mail: docteurpyrkowski@hotmail.com

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

9h00-12h00 / 14h30-18h00

*Consultations du samedi de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous
(roulement entre les 3 médecins généralistes)*

*Réservé uniquement aux urgences, aux personnes ne pouvant pas venir
en semaine ou travaillant tard le soir et aux étudiants internes*

CABINET D'INFIRMIÈRES

Christelle VILARD | Amandine CHAUDERON

Caline PALUSCI | Florence HAY

05.58.82.33.77

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Claire et Matthieu VAUDRON | Emilie LHARIDON | Raphaël BLANC

05.58.82.32.01

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bruno MORIUSER | 05.58.09.57.76

OSTÉOPATHE

Thibault INFANTE | 07.86.20.18.14

PHARMACIE SION

10 rue des Ecureuils | 05.58.82.35.82

◆ Cabinet infirmier

Caroline VILLENAVE | Gaël LELEUX

24 rue Félix Arnaudin

07.83.09.83.05

05.58.82.01.07

◆ Assistante sociale conseil départemental

Stéphanie PINTO

Le mercredi après-midi (sur rendez-vous uniquement) 05.58.82.73.77

◆ Assistante sociale MSA

Appel téléphonique de 9h00 à 12h00 au 05.59.80.98.99

◆ Conciliateur de Justice

Monsieur Charles BAUDRU - Mairie de PARENTIS-EN-BORN

05.58.78.40.02

Permanence le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 17h
(sans rendez-vous)



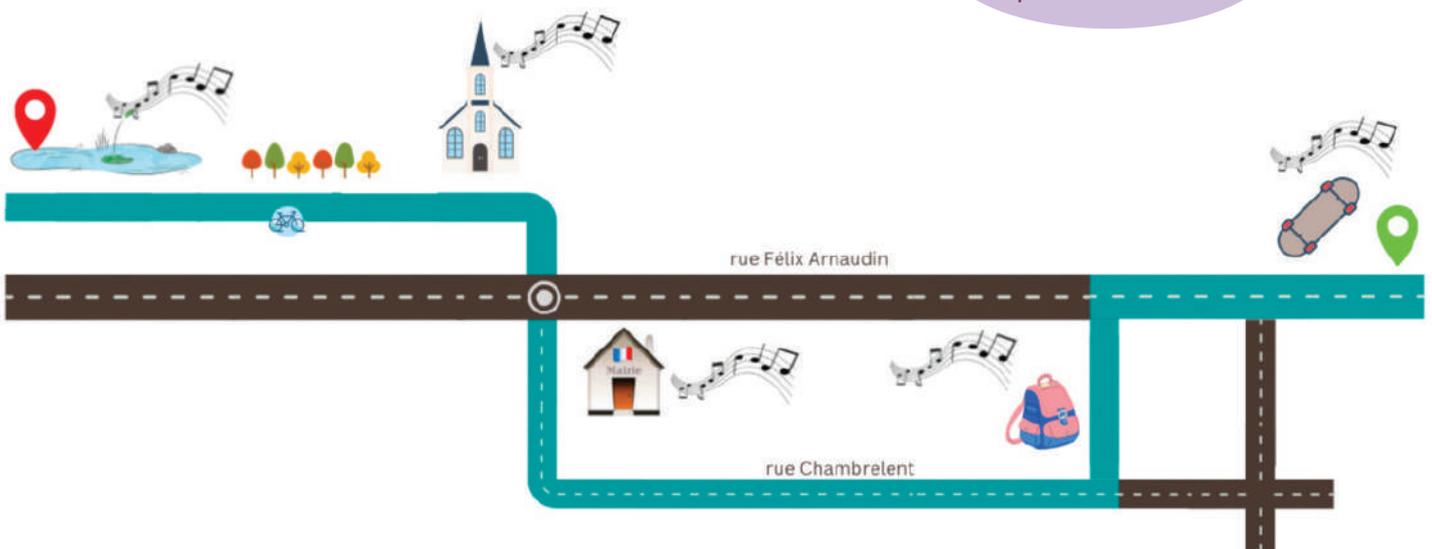
Mairie

Ychoux EN SCÈNE

La municipalité vous propose un festival
"Ychoux en scène" tout au long du village
les 22 et 23 juin 2024.



Le programme
vous sera communiqué
prochainement.



ACCUEIL DU PUBLIC

- ◆ Matin : de 8h00 à 12h00
- ◆ Lundi et mercredi de 14h30 à 17h30
- ◆ et le vendredi de 14h30 à 16h30

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

- ◆ Téléphone : 05 58 82 36 01
- ◆ Mail : mairie@ychoux.fr